



PRESENTATION

Le syndicat **UNSA Energie** existe depuis 2004 dans les Industries Electriques et gazières. Son nombre d'adhérents est en constante augmentation pour atteindre les 1200 en mai 2018. Grâce à ses adhérents, il dispose d'une vision complète sur l'organisation actuelle du marché de l'électricité et du gaz.

Il est une composante de la fédération UNSA Industrie et Construction. Dans la branche IEG, il travaille en alliance avec la CFE Energies.

Syndicat UNSA Energie :
21 rue Jules Ferry 93177
BAGNOLET Cedex
www.unsa-energie.fr
contact@unsa-energie.fr

CAHIER D'ACTEUR COHERENCE ET PRAGMATISME POUR L'INTERET GENERAL

UNE DEMARCHE GLOBALE

Afin d'éviter dès 2050 des conséquences graves et irréversibles pour les populations de notre planète, les impératifs de lutte contre le réchauffement climatique obligent au pragmatisme et aux solutions les plus efficaces aux moindres coûts.

La décarbonation devrait entraîner la fin de l'usage des hydrocarbures le plus vite possible notamment dans les transports et la production de l'électricité. C'est sans compter avec notre voisin allemand qui continue de polluer massivement avec son parc charbon alors qu'il bénéficie d'une image écologique qu'envient nos politiques...

Pour tenir cet objectif à 2050, il faut en finir avec les idéologies : l'effort pragmatique d'efficacité énergétique associé à un transfert d'usage des énergies fossiles vers l'énergie électrique s'appuie sur une filière d'excellence industrielle dans laquelle les emplois de qualité sont encore localisés en France. La transition énergétique doit donc s'appuyer sur un mix décarboné où énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolien...) et nucléaire ont une vraie complémentarité et, surtout, présentent une solution acceptable économiquement.

Pour l'UNSA Energie, cela passe par :

- **Un retour d'expérience sur l'introduction forcée de la concurrence dans le marché de l'énergie,**
- **Une priorité affichée de lutte contre le réchauffement climatique,**
- **Le soutien des filières industrielles nationales,**
- **Une ambition sociale forte.**

LES ECONOMIES D'ENERGIE

Il est important de ne pas gâcher les ressources dont nous disposons. Dès lors, nous devons chercher à économiser l'énergie tout en gardant une croissance soutenable favorisant le développement de l'emploi et une meilleure qualité de vie pour tous.

Les économies d'énergies ne doivent pas être synonymes de décroissance industrielle ou de recul social et de confort.

Pour cela, l'UNSA soutient les programmes d'économies d'énergies qui s'appuient tant sur des technologies passives (meilleure isolation, ...) que sur les technologies actives s'appuyant sur le déploiement des nouvelles solutions et le soutien à une filière française reconnue (régulation, intelligence artificielle...).

Les investissements dans les économies d'énergies doivent se faire au regard de leurs coûts comparés à la tonne de CO2 évité. Il faut garder une ligne pragmatique et éviter les écueils des effets de mode ou de pression des lobbys divers.

Enfin pour que les acteurs aient un intérêt aux économies d'énergies, il est urgent de mettre en place une taxe carbone au niveau français et européen qui soit incitative et éviter le recours aux subventions publiques détournées comme les quotas CO2.

De plus, les économies d'énergie doivent résulter d'une approche globale intégrant la problématique d'aménagement du territoire pour optimiser, voire supprimer, les déplacements générés par un urbanisme favorisant aujourd'hui l'étalement urbain et la séparation des fonctions (économiques, commerciales, habitations et services).

Sans attendre, il est nécessaire de faire le retour d'expérience des usages du télétravail et d'ouvrir les réflexions sur les nouvelles modalités de travail. Cela permettrait de supprimer l'ensemble des déplacements inutiles engendrés par des habitudes non questionnées alors que les nouvelles technologies

permettent de repenser les organisations et les moyens de travailler.

LES TRANSFERTS D'USAGES

Pour les transports, les économies d'énergies ne suffiront pas. La transition doit être celle des hydrocarbures vers l'électricité décarbonée.

Pour les transports légers (voitures, petits utilitaires, etc), les véhicules électriques doivent permettre de se substituer complètement à l'offre pétrolière. Il est nécessaire de conserver les réserves finies de pétrole pour les usages à haute valeur ajoutée de la pétrochimie. Il faut arrêter d'utiliser le pétrole pour les activités de transport, de chauffage ou de production d'électricité.

Pour les transports collectifs et le fret, il est nécessaire de renforcer l'usage du rail électrique et d'investir dans la recherche afin de promouvoir des solutions moins émettrices comme l'hydrogène ou le biogaz. Ces technologies bas carbone voire sans émission pourrait équiper les transports sur longues distances pour les camions, cars ou bateaux.

LA PRODUCTION ELECTRIQUE

Si les efforts d'économies d'énergies entraînent une baisse de la consommation énergétique globale, il n'en est pas de même des besoins en énergie électrique qui vient en substitution d'usage des hydrocarbures dans le transport par exemple.

Il est donc fondamental de continuer à décarboner la production électrique. La France bénéficie d'un véritable atout comparé à ses pays voisins européens fortement émetteurs de CO2 dans leur mix électrique. Pour préserver et améliorer encore cette force française, source d'emplois qualifiés s'appuyant sur des filières industrielles nationales, il est important de ne pas recopier les modèles de ceux qui émettent plus de

CO2.

Avec le développement constant de technologies renouvelables plus compétitives, la transition vers un mix mieux équilibré entre sources non émettrices de CO2 alliant plus d'énergies renouvelables à la régularité de la production nucléaire permet de garantir à l'électricité son rôle dans la décarbonation et la lutte contre le réchauffement climatique.

LES ENERGIES RENOUVELABLES

Avec un taux d'énergies renouvelables encore faible eu égard au potentiel dont elle recèle, la France doit amplifier ses efforts.

Avec l'hydraulique en pôle position

La France doit continuer à s'appuyer sur son parc hydraulique et garantir sa disponibilité et son exploitation dans l'intérêt général. La volonté d'ouvrir à la concurrence ce secteur sensible d'un point de vue de la sûreté des ouvrages et de la sûreté du système électrique est une idéologie porteuse de risques et destructrice de valeur pour notre pays. Cette logique ignore manifestement le rôle stratégique des opérateurs actuels gérant 80% des ressources en eau de surface en France, dans leurs différents usages, en lien avec les collectivités territoriales (navigation, irrigation, loisirs, refroidissement des centrales nucléaires...).

L'énergie renouvelable hydraulique présente l'avantage d'être pilotable, prévisible et stockable. Cependant, son potentiel de développement est limité dès lors qu'il n'est plus concevable de noyer de nouvelles vallées françaises.

Le solaire, l'éolien,...

Il faut donc développer les autres moyens de production renouvelables en encourageant des savoir-faire et des filières françaises, tout en veillant à ce que ces énergies renouvelables n'engendrent pas plus d'émission de CO2 dans leur globalité. Il est important de penser les filières industrielles permettant le développement de ces énergies sans pour autant détruire des emplois en France ni augmenter le déséquilibre de la balance commerciale au profit de

matériels largement importés.

Ce développement doit se faire dans le respect de l'aménagement du territoire français, de son patrimoine et de son potentiel agricole.

Le stockage

De plus, ces énergies renouvelables étant intermittentes, il est fondamental de développer les programmes de recherche et développement en France permettant d'avancer et d'améliorer les solutions de stockage d'énergies. Ces programmes doivent tant viser le stockage de court ou moyen terme que celui permettant d'assurer les saisonnalités.

L'établissement de procédés de stockage de long court, durablement respectueux de l'environnement et économiquement viables, constituerait ainsi l'après-transition : vers le 100% renouvelable.

LE CHARBON

La lutte contre le réchauffement climatique impose la décarbonation des outils de production fossiles. L'usage du charbon doit cesser tout en assurant une reconversion des sites actuels en centre de valorisation de la biomasse ou de traitement des déchets urbains associés à des systèmes évitant les rejets dans l'atmosphère.

Il faut accompagner de façon exemplaire cette transition socialement afin que « transition énergétique » ne rime pas avec moins de justice sociale.

LE NUCLEAIRE

Une technologie maîtrisée

La France bénéficie d'une excellence industrielle dans la filière nucléaire qui représente plus de 200 000 emplois et qui garantit la production d'une énergie décarbonée prédictible. Les jalons de la refondation de cette filière qui a été récemment fragilisée sont désormais posés. Il est nécessaire de poursuivre et de prendre des décisions pragmatiques et réalistes permettant tant d'assurer la compétitivité de la filière en France et à l'international, que de permettre le maintien des

compétences et la localisation du tissu industriel sur le territoire national.

Une obligation de sûreté

La crédibilité de la filière nucléaire française passe par sa capacité à garantir la sûreté sous le contrôle d'une autorité de sûreté à la fois indépendante, mais également pragmatique et garante de l'intérêt général. Il est donc nécessaire que les moyens d'exploiter garantissent un très haut niveau tant de performance industrielle que de sûreté. La poursuite des travaux du grand carénage permettent d'y répondre tout en permettant l'allongement de la durée de vie des centrales pour définir une transition acceptable du point de vue du pouvoir d'achat des français.

Recherche sur les déchets et le démantèlement

Les efforts de recherche doivent être accentués pour garantir des solutions d'avenir économes en déchets et pour rester une filière française efficace en matière de retraitement. Les enjeux à venir du démantèlement du parc français doivent également permettre de poursuivre la montée en compétence de la filière française pour s'imposer comme l'excellence et la référence en matière de démantèlement.

LE GAZ NATUREL VERS LE BIOGAZ

Le gaz est une énergie par essence de transition. La substitution des usages fossiles pétrole ou charbon par le gaz permet de lutter contre le réchauffement climatique.

Pour aller plus loin dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement du biogaz issu de production locale à partir des déchets permet d'obtenir les mêmes caractéristiques que le gaz naturel. Ce gaz renouvelable, stockable, est en effet directement injectable dans les réseaux existants et permet des usages multiples notamment pour la mobilité lourde en lieu et place du gazole.

LES RESEAUX COMMUNICANTS ET PLUS INTELLIGENTS

La transition énergétique passe par un transfert d'usage vers l'électricité, qui se diversifie par un mix équilibré

entre les nouvelles énergies renouvelables intermittentes et une base nucléaire décarbonée et sûre.

Elle s'appuie également sur les capacités du biogaz produit localement et injecté sur le réseau de gaz historique.

Les réseaux sont donc sollicités tant par de la production centralisée que par de la production intermittente très décentralisée. Il est nécessaire de poursuivre la modernisation et le développement de l'intelligence dans les réseaux pour en garantir la sûreté et la manoeuvrabilité.

Garant de l'intégration des énergies décentralisées dans le respect de la sécurité du système électrique ou gazier, les réseaux doivent fournir les moyens aux citoyens de comprendre leurs consommations et d'adapter leur comportement. Les programmes de déploiements des compteurs communicants doivent se poursuivre et permettre aux clients de devenir des acteurs de la transition énergétique.

SYNTHESE

La transition énergétique doit être pragmatique pour garantir d'atteindre les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique au meilleur coût pour les citoyens français, en préservant et développant l'emploi et la richesse nationale, dans le respect de la sécurité du système et de la sûreté des installations.

Elle ne se fera pas sans l'implication forte des salariés des entreprises électriques et gazières qui sont prêts à relever les défis soulevés pour atteindre les ambitions de préservation du climat. Elle ne doit pas être idéologique, destructrice d'emplois, synonyme de recul social et de qualité de vie.